

ARCAM	Site d'activité de la politique des pôles de développement (PPDE)	
7a ₁	Site stratégique Littoral Parc	

Site d'activités commerciales avec intégration en cours d'une mixité activités-logements et amélioration des espaces publics

ACTEURS PRINCIPAUX

Instances concernées pour la coordination :

- Association Littoral parc
- Communes Allaman, Aubonne, Etoy, St-Prex
- ARCAM
- Association Littoral entreprises

Exemples d'entreprises :

- Quartiers généraux : Ferring, Sunstar, Parker, etc.
- Commerces : Ikea, Pfister, Hornbach, etc.
- Expositions-ventes : Getaz Romang,

ACCESSIBILITE

Desserte TP : gares CFF Etoy et Allaman, bus MBC

Desserte TIM : autoroute sur place (jonction d'Aubonne)

PERIMETRE DU SITE



CHIFFRES-CLES

Etat actuel

Superficie brute du site PPDE		112 hectares
Emplois	(source: RFE 2008)	2'319
Entreprises	(source: RFE 2008)	150
Habitants	(source: RCPers 2011)	237

Etat futur projeté

Objectif de densité humaine		150 habitants et emplois par hectare
Potentiel de développement		+ 500 habitants et 400 emplois



PROJET DE DEVELOPPEMENT

Objectifs directeurs :

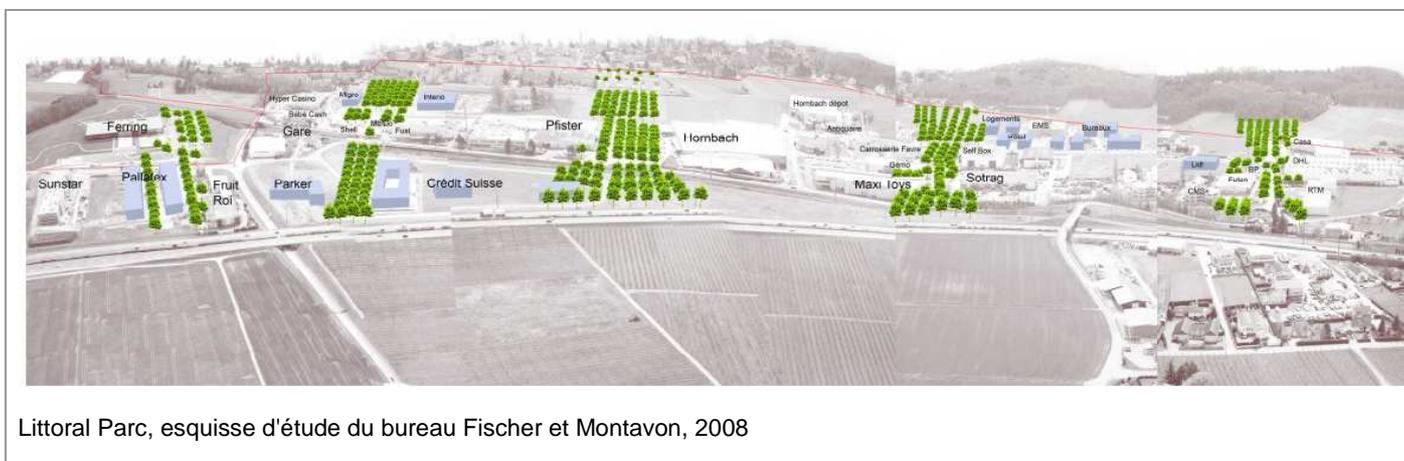
- Les objectifs de la révision du PAC 299 en 2007 sont les suivants :
- Introduire la mixité activités-logements
 - Développer la qualité des espaces publics et l'identité paysagère
 - Diminuer les besoins en déplacement et la génération de trafic par des mesures coordonnées
 - Mettre à profit la desserte TP, renforcer son utilisation et l'attractivité des gares

Contexte : Ce site de 112 ha constitue une aire d'activité très attractive, à mi-chemin entre Lausanne et Genève. Etant donné sa bonne desserte, notamment par le réseau routier, il a fortement attiré les entreprises à vocation commerciale avant qu'une impulsion vers l'installation d'entreprises tertiaires « supérieures » ne soit donnée. Il a fait l'objet du PAC n° 299, avec une nouvelle réglementation qui gère les autorisations et l'encaissement des taxes en fonction du trafic généré. L'organisme de gestion (Association Littoral Parc) comprend les représentants des communes et de l'Etat; il conduit les négociations avec toutes les entreprises intéressées et il gère les aspects d'aménagement et les autorisations d'implantations, avec l'appui d'un architecte-conseil. A fin 2007, le canton a décidé de réviser le Plan d'affectation cantonal de Littoral Parc (PAC 299), afin d'analyser les problèmes liés au trafic automobile, de limiter l'affectation commerciale (suppression de toute nouvelle implantation de ce type d'activité), d'introduire la possibilité d'intégrer du logement et d'augmenter la qualité des espaces publics. La modification du PAC devrait être approuvée par le Canton en 2012.

Historique des principales démarches dans le site :

Années	Démarches	Remarques (documents produits, lien Internet etc)	Soutiens financiers cantonaux / fédéraux*
	Planification		
1994	Schéma directeur intercommunal		
1996	Plan d'affectation cantonal 299 approuvé le 12.12.1996		
1998	Etude de "voie urbaine"		X
2008-2012	Révision du PAC 299		X
	Réalisation		
1998	Traversée de St-Prex		X
1999	Aménagement voie urbaine - pistes cyclables		
2000	Jonction d'Aubonne		X
2001	Giratoire du Penguey à St-Prex		X
2001	Giratoire d'Allaman & place de retournement		X
2003	Aménagement 1ère étape voie urbaine RC1		X
2003	Giratoire RC 57d		X
2004	Route de la Gare Allaman		X
2007	Nouvelle route de desserte d'Ikea		X
2010	Passage inférieur de mobilité douce en gare d'Etoy		
	Promotion et gestion		
1997	Création de l'association Littoral Parc		
1999-	Mandat de suivi-conseil (bureau Brüttsch, Gland)		
2000	Etude de communication		
2005	Aménagement des totems		
2010	Plan de mobilité		X
2010	Création de l'association Littoral Entreprises		

* Aide à fonds perdu ou prêt sans intérêt alloués par le canton (et la Confédération dans certains cas) en soutien au projet, avec le décret des pôles (de 1996 à 2008), la loi sur l'appui au développement économique ou la loi sur le logement.



Littoral Parc, esquisse d'étude du bureau Fischer et Montavon, 2008



Littoral Parc, esquisse d'étude du bureau Fischer et Montavon, 2008



Informations dépourvues de foi publique. Des renseignements complémentaires concernant la disponibilité des terrains et des locaux sont disponibles auprès des associations économiques régionales.